



AmericanBiltrite
CouvrePlanchers

SONATA^{MD}/SONATA^{MD} ELEMENTS **CARREAUX DE VINYLE DE LUXE LVT**

GARANTIE COMMERCIALE & RÉSIDENIELLE LIMITÉE CONTRE L'USURE

American Biltrite garantit que ses carreaux Sonata^{MD}/Sonata^{MD} Elements sont exempts de tout défaut de matériel et de fabrication pour la période indiquée ci-dessous (selon l'utilisation) à compter de l'achat. La garantie décrite s'appliquant à la condition expresse que lesdits produits soient posés et entretenus conformément aux directives écrites et publiées par American Biltrite. Ladite garantie deviendra nulle si lesdits produits sont enlevés du site de pose d'origine. Cette garantie s'applique à tout achat effectué après le 19 mars 2010.

- Utilisation commerciale : 10 ans
- Utilisation résidentielle : 20 ans (s'applique seulement à l'acheteur initial)

TERMES

En deçà d'un an : Pour toute réclamation reçue par American Biltrite en deçà d'un an à compter de la date d'achat, American Biltrite fournira du matériel de remplacement de couleur, de motif et de qualité semblables. De plus, American Biltrite paiera les frais raisonnables de main-d'œuvre.

En deçà de deux ans : Pour toute réclamation reçue par American Biltrite en deçà de deux ans à compter de la date d'achat, American Biltrite fournira du matériel de remplacement de couleur, de motif et de qualité semblables. De plus, American Biltrite assumera cinquante pour cent des frais raisonnables de main-d'œuvre.

Après deux ans : Pour toute réclamation reçue après plus de deux ans à compter de la date d'achat, American Biltrite fournira du matériel de remplacement de couleur, de motif et de qualité semblables. American Biltrite ne paiera aucun frais de main-d'œuvre.

LES GARANTIES CI-DESSUS SONT EXCLUSIVES ET REMPLACENT TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, ENTRE AUTRES, TOUTE GARANTIE IMPLICITE QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE, À L'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER OU À LA CONTREFAÇON DE PRODUIT BREVETÉ OU PROTÉGÉ PAR QUELQUE AUTRE DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE.

Sans préjudice à la portée générale de ce qui précède, LESDITES GARANTIES NE COUVRENT PAS : i) la qualité des travaux de pose (se référer à l'entrepreneur concerné pour des erreurs de pose); ii) des différences mineures de nuance, de couleur ou de texture entre les produits et les échantillons ou les photographies; iii) les matériaux installés ayant des défauts évidents; iv) l'installation à l'aide d'adhésifs autres que ceux recommandés par American Biltrite v) l'insatisfaction, les problèmes ou les préjudices dus à la pose et/ou à un entretien non conformes aux recommandations d'American Biltrite (les instructions concernant la pose et l'entretien recommandés sont disponibles auprès d'American Biltrite sur demande de l'Acheteur); vi) les dommages dus à des accidents, des entailles, des éraflures ou autres; vii) des dommages causés par des souliers à talons aiguilles et à talons hauts, par l'utilisation de sous-pattes de chaises non protégées ou l'utilisation de roulettes non recommandées; viii) une utilisation abusive des lieux; ix) l'insatisfaction, les problèmes ou les préjudices dus à des irrégularités causées par le sous-plancher, y compris entre autres par la présence de moisissures, d'alcalis ou de pression hydrostatique dans le sous-plancher; x) les revêtements de seconde qualité, non conformes aux normes, de formes irrégulières ou déclassés qui sont vendus strictement « en l'état » par American Biltrite.

Si l'Acheteur commande de la marchandise (« Articles ») fabriquée en tout ou en partie par un autre fabricant qu'American Biltrite, l'Acheteur reconnaît qu'American Biltrite n'est pas le fabricant desdits Articles et que, par conséquent, American Biltrite n'offre **AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT À L'ÉGARD DESDITS ARTICLES, C'EST-À-DIRE, ENTRE AUTRES, AUCUNE GARANTIE**



AmericanBiltrite
CouvrePlanchers

SONATA^{MD}/SONATA^{MD} ELEMENTS **CARREAUX DE VINYLE DE LUXE LVT**

GARANTIE COMMERCIALE & RÉSIDENTIELLE LIMITÉE CONTRE L'USURE

IMPLICITE QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE, À L'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER OU À LA CONTREFAÇON DE PRODUITS BREVETÉS OU PROTÉGÉS PAR QUELQUE AUTRE DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE. Tous les Articles fabriqués par un autre fabricant qu'American Biltrite ne sont garantis que jusqu'à concurrence de la garantie expresse consentie à American Biltrite par ledit fabricant, laquelle sera fournie par American Biltrite à la demande de l'Acheteur.

RÉCLAMATIONS

Toute réclamation doit être faite par écrit et expédiée à American Biltrite, Département du service à la clientèle, 200 rue Bank, Sherbrooke (Québec), Canada, J1H 4K3. **TOUTE RÉCLAMATION CONCERNANT DES DÉFAUTS DE SURFACE OU DES DIFFÉRENCES DE COULEUR OU DE MOTIF DOIT ÊTRE PRÉSENTÉE PAR ÉCRIT À AMERICAN BILTRITE AVANT LA POSE DE L'ARTICLE.** American Biltrite se réserve le droit d'accepter ou de rejeter en tout ou en partie toute réclamation telle, et les Articles à l'égard desquels une réclamation est acceptée doivent être expédiés à American Biltrite aux frais d'American Biltrite. Toutefois, American Biltrite n'acceptera aucun Article retourné sans l'approbation préalable écrite du Service à la clientèle d'American Biltrite.

RESTRICTION DES MESURES CORRECTIVES ET DES DOMMAGES

La responsabilité d'American Biltrite et le recours exclusif de l'Acheteur en vertu de la présente garantie se limitent uniquement à la réparation, au remplacement ou au crédit des parties défectueuses, et ce, à la discrétion d'American Biltrite.

NI AMERICAN BILTRITE, NI SON DISTRIBUTEUR N'ONT AUCUNE OBLIGATION LÉGALE MONÉTAIRE QUE CE SOIT POUR DES DOMMAGES OU DES DÉPENSES ENCOURUES EN LIEN AVEC CE PRODUIT, QU'ELLE SOIT DE NATURE GÉNÉRALE, SPÉCIALE, DIRECTE, INDIRECTE OU ACCESSOIRE (INCLUANT SANS RESTRICTION LES DOMMAGES RELIÉS À LA PERTE DE PROFITS, D'ÉCONOMIES OU DE DONNÉES) Y COMPRIS, ENTRE AUTRES, DES COÛTS DE MAIN-D'ŒUVRE ET DU MANQUE À GAGNER RÉSULTANT DE L'UTILISATION DESDITS ARTICLES, DE L'INCAPACITÉ DE LES UTILISER OU DU FAIT QUE LES ARTICLES AIENT ÉTÉ INCORPORÉS DANS TOUT AUTRE ARTICLE OU QU'ILS SOIENT DEVENUS UN COMPOSANT DE TEL ARTICLE.

Personne, y compris les représentants, les employés ou les agents d'American Biltrite, n'est autorisé à accepter, au nom d'American Biltrite, quelque responsabilité ou obligation que ce soit d'une nature ou d'une portée autre que ce qui est décrit ci-dessus. Toute proposition, promesse, garantie ou déclaration d'une nature ou d'une portée différente des modalités établies ci-dessus est nulle et sans effet.

Veuillez prendre note que les documents techniques du site web prévalent sur tout autre document.

